



PAS QUESTION DE RENONCER À UN SEUL JOUR DE RTT !

Participez le **jeudi 7 octobre** au **référendum** pour **défendre nos RTT !**

Le 28 septembre, les salariés réunis en AG à l'appel du SNJ, de FO et de SUD ont décidé d'organiser un référendum pour faire entendre la voix des salariés.

En effet, les dernières propositions de la direction sont inacceptables* :

■ **Une hausse de 0,5 % des salaires** (brut) en janvier 2011 et 0,5 % en janvier 2012. Pas cher payé pour l'abandon de plusieurs jours de RTT... Et aussi une façon pour la direction de bloquer les hausses collectives pour les deux années à venir.

■ **Une « journée direction »** qui n'est ni un jour de RTT ni un jour de congé. Un ovni « octroyé » pour 2012, dont la pérennité n'est pas assurée.

■ **Des RTT** ramenées à 14 jours en 2013, et 2 à 3 jours de RTT transformés en congés payés.

Ces trois « avancées » de la direction ne changent rien : **nous risquons de perdre au moins 6 jours de RTT.**

De plus, la dernière version du projet est une véritable usine à gaz qui mélange tout (RTT, congés, salaires...), qui va diviser le personnel et discriminer les nouveaux arrivants. On y dénombre 5 catégories de salariés (Express, ex-Expansion, Etudiant, Direction et chefs de service, nouveaux entrants) auxquels s'appliqueraient des régimes différents : total de jours de RTT + jours de congé, date

d'entrée en vigueur du nouvel accord, augmentation, journée « direction »...

La loi n'impose pas une renégociation des 35 heures. La menace d'appliquer les 35 heures hebdomadaires avec « la perte de tous les jours de RTT » faute de compromis avec les syndicats ne tient pas et n'est pas réalisable. La direction le sait et affirme elle-même qu'elle ne le « souhaite en aucun cas ».

Montrons, tous ensemble, que son projet injuste et injustifiable doit être retiré !

*retrouvez-les en intégralité sur <http://snjexpress.hautetfort.com>

**La question à laquelle nous vous inviterons à répondre par oui ou par non :
Etes-vous pour le maintien de l'intégralité de vos jours de RTT ?**

Le vote aura lieu **le jeudi 7 octobre 2010 dans le hall du 23.**

Pour le vote par procuration, le bulletin ci-dessous est à remettre dès aujourd'hui à la personne qui votera à votre place.



Procuration à présenter le jour du vote

Nom Prénom

Signature

Je donne procuration à :

Nom Prénom

pour voter à ma place le jeudi 7 octobre 2010, lors du référendum organisé sur les RTT à GER.